

Décision

Générale

colonial

Décision n° 52-313-1922 Mutation.

n° 52-313-1922

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

27 décembre 1922

Numéro JO

n° 313 du 31/12/1922

Date du numéro

31 décembre 1922

TEXTE INTÉGRAL

le docteur Murry, médecin-major de 2e classe des troupes coloniales, débarqué à Djibouti le 25 décembre, est chargé du service de l'infirmerie indigène, du service des arraisonnements, de la visite sanitaire des viandes de boucherie, de la visite des fonctionnaires et de la brigade indigène, du service de l'hygiène urbaine.